



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 4 septembre 2020

COVID-19

### Opération de dépistages gratuits à Montluçon

Pour faciliter l'accès aux tests, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et la ville de Moulins organisent une opération de dépistage du Covid-19 à Montluçon les 18 et 19 septembre 2020 devant l'Hôtel de ville, Place Jean-Jaurès, Ces tests virologiques sont accessibles à tous et entièrement pris en charge par l'Assurance maladie.

L'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, la préfecture de l'Allier, la ville de Montluçon, la Caisse primaire d'assurance maladie, le Centre Hospitalier de Montluçon, mettent en place, en partenariat, un dépistage de grande ampleur :

- Vendredi 18 septembre (7h à 21h)
- Samedi 19 septembre (7h à 21h)

Devant l'hôtel de ville, Place Jean-Jaurès.

Ce dépistage gratuit et sans ordonnance, avec ou sans préinscription, est ouvert à tous à partir de 10 ans (10 à 18 ans avec une autorisation parentale), habitant de Montluçon, ses environs ou même personne de passage. La présentation de la Carte Vitale et d'une pièce d'identité est recommandée. Les résultats seront communiqués par l'intermédiaire du médecin traitant du patient ou par la CPAM si le patient n'a pas de médecin traitant.

#### Pourquoi se faire tester ?

Dépister permet de diagnostiquer les personnes qui seraient atteintes de la Covid-19 et notamment celles qui ne présenteraient pas de symptômes pour **casser les chaînes de transmission** : près de la moitié de personnes pour lesquelles le test RT-PCR s'est avéré positif ne présentaient aucun symptôme mais étaient susceptibles de transmettre la Covid-19 à leurs contacts proches.

Participer au dépistage permet, d'une part, de mesurer la circulation du virus, et d'autre part, en cas de résultat positif, d'engager le travail d'identification des contacts et d'isolement des personnes concernées. Cette démarche participe à la protection des personnes et de leurs proches, ainsi que le respect strict des mesures barrières et de la période d'isolement, et permet plus largement de contenir la propagation du virus. Se faire tester, c'est protéger ses proches, ses collègues et les personnes les plus fragiles....

Afin de faciliter le dépistage de la Covid-19, les tests PCR (pour « réaction en chaîne par polymérase ») sont intégralement pris en charge par l'Assurance maladie et ne nécessitent pas de prescription d'un médecin.

### Comment s'effectue le test ?

Ce test consiste en un prélèvement « nasopharyngé » (dans le nasopharynx par le nez) à l'aide d'un écouvillon. Les échantillons sont ensuite analysés et les résultats sont communiqués dans les meilleurs délais. L'examen (PCR) réalisé permet de détecter si la personne est ou non porteuse du virus, le jour du prélèvement.

### **Se munir d'un stylo personnel.**

### **Rappel : Port du masque obligatoire**

### **Où se faire dépister avant les 18 et 19 sept. ?**

**Vous avez des symptômes du COVID-19 (toux fièvre, nez qui coule, perte de goût ou d'odorat) ? Appelez votre médecin dès le début des symptômes ; il vous prescrit test, masque et arrêt de travail ; isolez-vous à domicile, évitez les contacts en attendant le test. A Montluçon les tests sont ensuite effectués au Centre Hospitalier de Montluçon et aux laboratoires Maymat et Gen-Bio.**

### Contacts presse :

Isabelle Giqueaux, Directrice Communication Ville de Montluçon : 04 70 02 56 33 / [presse@mairie-montlucon.fr](mailto:presse@mairie-montlucon.fr)

Laure Jamot, Responsable communication CH de Montluçon : 04 70 02 42 00 / [l.jamot@ch-montlucon.fr](mailto:l.jamot@ch-montlucon.fr)

Céline Bonnet, Communication interministérielle Préfecture de l'Allier : 04 70 48 33 10 / [celine.bonnet@allier.gouv.fr](mailto:celine.bonnet@allier.gouv.fr)

Amélie Roux Rubio, Service presse ARS Auvergne-Rhône-Alpes : 04 27 86 55 55 / [ars-ara-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-ara-presse@ars.sante.fr)